



Nouvelle dénomination lotissement privé

Par **dedzone**, le **07/03/2010** à **22:16**

Bonjour,rrnJe tiens tout d'abord à vous féliciter pour le site.rnLa commune a décidé de renommer certaines rues de leurs communes...Nous avons eu la surprise de recevoir un courrier de la mairie nous avertissant du changement de dénomination de notre lotissement...Nous sommes surpris parce que le lotissement est privé et la voie du lotissement également. Nous n'avons jamais été contacté au préalable. L'ancienne dénomination du lotissement ne posait aucun problème de courrier ou de localisation...Le lotissement était signalé par un panneau à son entrée, les maisons comportaient toutes un numéro!!!rnEst-ce qu'une commune a le droit unilatéralement de donner une nouvelle dénomination à un **lotissement Privé[s]/[s]** de plus sans avertir ou conta?

Par **dedzone1**, le **27/04/2010** à **21:36**

Bonjour à tous, rnCe message s'adresse plus précisément à Deadzone : je suis dans le même cas que vous, avez-vous eu des réponses à votre interrogation ?

Par **fif64**, le **28/04/2010** à **16:29**

Etes vous certain que la route à l'intérieur du lotissement n'a pas été reversé dans le domaine public ? C'est généralement le cas.